

OAP St Hugues de Chartreuses

Thomas <Thomas.vergnolle@orange.fr>

sam. 01/11/2025 16:13

À : Enquête publique <enquetepublique@coeurdechartreuse.fr>;

Bonsoir,

je me suis rendu en mairie de St Pierre pour la permanence de l'enquêteur, mais je n'ai pas pu être reçu malgré 1heure d'attente. Je vous transmets donc mes interrogations et remarques, que vous ordonnerez comme bon vous semble.

-Sachant que le département est en décroissance démographique, existe-t-il un plan ou des projections sur les besoins (ou non) de logements dans les prochaines années? En clair, ne fait-on pas des constructions sans que le besoin existe?

-L'OAP projette un nombre non négligeable de personnes. Les réseaux d'eau, électricité...sont ils dimensionnés ou devront-ils être modifiés? A la charge de qui? Idem pour l'école, etc

-Il semblerait que la tendance soit en baisse, mais comment faire pour ces constructions ne soient pas des résidences secondaires, et bien des logements permanents?

-Quelles sont les projections d'emplois sur la commune? Les transports en commun étant inopérants sur la commune, il ne faudrait pas que le nombre de voitures faisant quotidiennement les trajets vers Grenoble ou Chambéry augmentent encore. (PS : il paraît qu'il est considéré que le service est rendu en particulier par le T40. Il est cher et lent. Il me faudrait environ 8€/jour pour me rendre au travail, pour 2h de trajet. Autant pour le retour. Je les fais donc "comme je peux" pour ne pas prendre ma voiture. Mais n'utilise pas les lignes existantes.

J'ai cru comprendre qu'il aurait fallu poser ces questions il y a 4 ans. J'avoue ne pas avoir compris les enjeux à ce moment et n'y ai pas prêté attention.

Je reste disponible au 0648767083 pour répondre à vos interrogations.

En vous remerciant par avance pour votre retour.

Bien cordialement.

Thomas Vergnolle